

Nombre de Membres en
exercice : 9

Présents (es) à la
séance : 8

Pouvoir : 0

Date de la convocation :
24/06/26

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE – SAINT-REMY

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX et LE PREMIER JUILLET à 17H00.

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Florence PLISSONNIER, qui procède à l'appel nominal.

Étaient présentes : Mesdames Florence PLISSONNIER, Françoise FAUTRELLE, Pascale DESRAY, Chantal FATTIER, Catherine REY-FINCK, Messieurs Jacques LAMBERT, Jean Baptiste GOUYON, Ibrahima BATHILY.

Étaient excusés : Monsieur Pierre COLIN

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Objet : Approbation du procès-verbal de la séance du 04 Mai 2026

Exposé :

Vu le retour du procès-verbal du Conseil d'Administration de la séance du 04 Mai 2026, il y a lieu de procéder à l'approbation de ce procès-verbal.

Délibération :

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration :

- **ADOpte** le procès-verbal de la séance du 04 Mai 2026.

Vote : POUR à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré en séance et ont signé les membres présents. Pour extrait conforme.

Florence PLISSONNIER



Présidente du CCAS

REÇU EN PREFECTURE

le 09/07/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-071-267105278-20260701-DEL16_26-DE